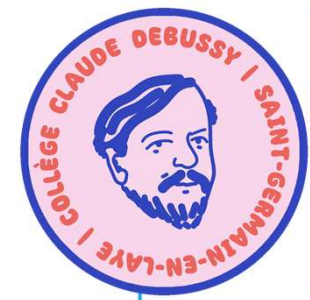




COLLEGE DEBUSSY

**PHASES ORIENTATION DEFINITIVE
ET AFFECTATION POST 3EME**

Avril 2025

DEUX MODALITÉS POSSIBLES

Je réussis à faire le téléservice par Educonnect ou FranceConnect.



PROCEDURE A (conseillée)

Je ne réussis pas à me connecter sur le téléservice.



PROCEDURE B : la saisie sera effectuée par le collègue.

PROCEDURE A

PAR LE TELESERVICE :

EDUCONNECT

OU

FRANCECONNECT

POUR LE CHOIX DE L'ORIENTATION :
2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE OU
2NDE PROFESSIONNELLE/CAP

A PARTIR DU 5 mai : vous retournez sur le téléservice Educonnect
onglet « orientation ».



Avant le 26 mai : vous saisissez vos vœux définitifs de 2GT ou 2PRO et/ou CAP et
vos choix de lycées pour chaque formation demandée (10 vœux maximum)



Après les conseils de classe (5-6 juin), vous retournez sur le téléservice
« orientation »

pour attester que vous avez pris connaissance de l'avis définitif du conseil de classe
au sujet de l'orientation 2GT ou 2PRO et/ou CAP

COMMENT CHOISIR SES LYCEES

A PARTIR DU 6 AVRIL : ouverture du téléservice pour la consultation des offres de formation

SE CONNECTER A EDUCONNECT pour consulter les offres de formation
ou CONSULTER LE GUIDE DES FORMATIONS sur le lien suivant du guide des formations
<https://oriane.info/articles/141/onisep-guide-apres-la-3eme>

AVANT LES VACANCES DE PRINTEMPS : le professeur principal distribue à chaque élève la fiche « Affelnet n°1 ».

Entre le 28 avril et le 2 mai : votre enfant rapporte au professeur principal la fiche "Affelnet n°1" pour vérification.
Cette fiche sert uniquement de "brouillon" si vous suivez la procédure téléservice.
Cela vous permettra de saisir vos vœux sans faire d'erreur.

ENTRE LE 5 MAI ET LE 26 MAI (ou 23 MAI SI VŒUX PARTICULIERS) : vous, parents, devrez vous reconnecter sur le téléservice pour :
sur l'onglet « ORIENTATION » : **saisir vos choix de lycées** par formation désirée,
10 vœux maximum dans l'académie.

PROCEDURE B

**SAISIE DES VŒUX ET LYCEES PAR LE
COLLEGE**

POUR LE CHOIX DE L'ORIENTATION : 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE OU 2NDE PROFESSIONNELLE/CAP

Avant les vacances de printemps : Le professeur principal distribue la "fiche de dialogue" à vos enfants.



Avant le 23 mai : votre enfant **rapporte** la « **fiche dialogue** » au professeur principal avec vos vœux définitifs de 2GT ou 2PRO et/ou CAP et les choix de lycées par formation (10 vœux maximum)



Après les conseils de classe (5-6 juin), le professeur principal rendra à votre enfant la « fiche de dialogue » avec l'avis définitif du conseil de classe.

POUR LE CHOIX DE L'AFFECTATION : LE CHOIX DES LYCEES

CONSULTER LE GUIDE DES FORMATIONS sur le lien suivant du guide des formations :
<https://www.oriane.info/guide-dorientation-post-3eme-en-ile-de-france-edition-2022>



AVANT LES VACANCES DE PRINTEMPS : le professeur principal distribue à chaque élève la fiche « Affelnet n°1 ».



Entre le 22 avril et le 3 mai : votre enfant rapporte au professeur principal la fiche "Affelnet n°1" pour vérification.
Cela vous permettra de saisir vos vœux sans faire d'erreur.



AVANT LE 23 MAI : votre enfant rapporte au professeur principal la fiche "Affelnet n°1" avec vos vœux définitifs de lycées par formation désirée, 10 vœux maximum dans l'académie.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

POUR TOUTE PROCEDURE

RESULTAT DE L'ORIENTATION

JEUDI 6 JUIN APRES LES CONSEILS DE CLASSE :

Sur le téléservice

ou

Par « fiche de dialogue »

RESULTAT DE L'AFFECTATION

vendredi 27 JUIN après-midi
sur le téléservice
et

vendredi 27 JUIN après le DNB
au collège avec le professeur principal

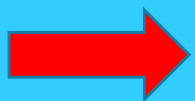
FICHES COMPLEMENTAIRES POUR CERTAINS VOEUX

Des fiches complémentaires peuvent être nécessaires dans certains cas. Ces fiches seront à demander au professeur principal la semaine du 5 mai si vous choisissez :

2GT hors lycée de secteur, fiche de dérogation : fiche N°9

CAP courants : fiche n°10

2nde Pro ou CAP "profil 2nde pro" pour UPE2A : fiche n°12



ATTENTION : si vous avez besoin de ces fiches,
la date limite de saisie des vœux est le 23 mai.

ELEVES RELEVANT D'UNE PROCEDURE PARTICULIERE POUR RAISON MEDICALE

ELEVES CONCERNES :

Avec certains PAI

Avec PPS

Avec autres problématiques de santé et impact sur l'affectation

Le dossier d'affectation est à envoyer au secrétariat élèves avant le :

Lundi 2 mai

→ Téléphoner au secrétariat élèves
pour plus de renseignements si nécessaire.

QUELQUES CONSEILS

POUR TOUS : Si des familles déménagent ou souhaitent faire **des vœux hors académie de Versailles**, le calendrier peut être différent. Les familles concernées doivent **contacter le professeur principal au plus vite**.

Pour des vœux de 2GT, votre enfant est affecté prioritairement dans **son lycée de secteur qui dépend du domicile des parents**. Ce vœu doit figurer obligatoirement dans les **vœux en dernière position si vous en faites plusieurs**. Il est déconseillé de faire des vœux hors lycée de secteur (peu de chances de l'obtenir).

Pour les vœux de 2GT, la ville de Saint-Germain-en-Laye a 3 lycées de secteur, il est fortement conseillé d'en **saisir au moins deux**, sinon la DSDEN rajoutera un second vœu aléatoire.

Pour des vœux de 2nde Pro : Pas de sectorisation : vous pouvez faire **jusqu'à 10 vœux dans l'académie**. Il est fortement conseillé d'en faire au moins 6 ou 7 et si possible 10 car certaines formations sont très demandées.

Si vous n'êtes pas sûr que votre enfant passe en 2nde GT, vous pouvez **mixer des vœux 2GT et 2Pro** et nous ferons avec vous des modifications après le conseil de classe (le 6 juin).

Les familles qui demandent **des formations en CFA** doivent les **indiquer pour information en dernier vœu** mais aussi mettre obligatoirement des vœux en Lycée Professionnel pour que leur enfant ne se retrouve pas sans affectation si leur patron venait à faire défaut d'ici la rentrée prochaine.

Les familles qui demandent des **lycées privés (en 2GT ou 2Pro)** doivent les **indiquer pour information en dernier vœu** mais doivent aussi mettre obligatoirement des vœux en lycée public (2GT ou 2Pro) pour que leur enfant ne se retrouve pas sans affectation s'il n'était finalement pas accepté dans le privé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**POUR LES VOIES GÉNÉRALES ET
TECHNOLOGIQUES**

SECTORISATION DES LYCEES POUR LA 2GT

ville d'habitation	lycées de secteur
ACHERES	LOUISE WEISS -ACHERES/CHARLES DE GAULLE-POISSY
AIGREMONT	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BAILLY	LYCEE CORNEILLE- LA CELLE SAINT CLOUD
BOUGIVAL	LYCEE CORNEILLE- LA CELLE SAINT CLOUD
CHAMBOURCY	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
CHATOU	LYCEE ALAIN- LE VESINET
CONFLANS	JULES FERRY-CONFLANS/CHARLES DE GAULLE-POISSY
ETANG LA VILLE	LYCEE DE BROGLIE -MARLY
FEUCHEROLLES	LYCEE DE BROGLIE-MARLY /LYCEE DELAUNAY -VILLEPREUX
LOUVECIENNES	LYCEE CORNEILLE-LA CELLE SAINT CLOUD
MAISONS-LAFFITTE	LYCEE GALOIS SARTROUVILLE/LYCEE CHARLES DE GAULLE- POISSY
MAREIL-MARLY	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
MESNIL-LE-ROI	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
NOISY LE ROI	LYCEE CORNEILLE-LA CELLE SAINT CLOUD
LE PECQ	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
POISSY	LYCEE LE CORBUSIER/ CHARLES DE GAULLE
PORT-MARLY	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	LYCEE DE BROGLIE-MARLY /LYCEE DELAUNAY -VILLEPREUX

POUR LES ÉLÈVES DE DEBUSSY AVEC LV2 CHINOIS

**Si vous habitez
Saint-Germain-
en-Laye**

**Priorité pour obtenir
le lycée Jeanne
d'Albret**

**Le noter en premier vœu :
aucune autre démarche à faire**

**Si vous habitez
SGL et que
vous ne voulez
pas aller à JDA**

**Vous mettez les autres
lycées de SGL votre choix.
En 2nde, suivi de la LV2 par
le CNED : le signaler à
l'inscription au lycée**

**en 1^{ère} et terminale,
cours de chinois à
JDA (arrangement
entre lycées)**

**Vous n'habitez
pas sur le
secteur des
lycées de SGL**

**Si votre lycée de
secteur ne propose
pas de chinois**

**Vous avez une priorité pour
obtenir une dérogation de
continuité pédagogique LV2
et demander JDA : fiche n°9**

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS

- Le professeur principal de votre enfant
- Mme Goldenberg, principale CLG Debussy
- Mme De La Forest, Psy-EN présente au collège mardi AM et jeudi et joignable aussi au CIO.
- Le CIO de Saint-Germain-en-Laye, 13 rue de Temara

01 78 64 33 29

Site du CIO : <http://www.ac-versailles.fr/cid109959/c.i.o.-de-saint-germain-en-laye.html>

- Le site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/>
- Le site académique : <http://www.ac-versailles.fr/>

Merci pour votre attention

